

1507 (22 NOVEMBRE).

Mention de Pierre Le Roy et Claude Crèveœur, garde de la monn<sup>e</sup> de Paris. Ils apportent, par ordre du Roi, 5 pilles et 10 trousseaux à écus, et 18 pilles et 36 trousseaux à douzains servant à la monn<sup>e</sup> de Paris.

(A. N. Reg. Z. 1<sup>o</sup>, 7.)